



CONDITIONS GENERALES



Inscriptions / Réservations / Règlement

- L'Ecole Suisse de Ski de Château-d'Oex décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Les inscriptions aux cours s'effectuent soit auprès de nos bureaux sur place, par téléphone ou e-mail.
- Si votre séjour se déroule durant les périodes de vacances scolaires, nous vous conseillons de réserver vos cours au minimum un mois à l'avance.
- Le montant total de nos prestations en cours collectifs est dû lors de votre réservation et valide l'inscription. Votre inscription devient donc effective.
- Si vous avez effectué votre inscription par téléphone ou e-mail pour les Cours Collectifs vous devez passer à nos bureaux, afin que votre carte de cours vous soit remise.
- Dans le cadre des cours collectifs, si le niveau technique de l'élève, une fois sur place, ne correspond pas au niveau du cours choisi, l'ESSS de Château-d'Oex se réserve le droit de changer l'élève de cours pour un niveau qui correspond réellement au sien, dans la limite des places disponibles. L'élève ne pourra prétendre à aucun remboursement ni indemnité.
- Les prix indiqués du cours ne comprennent pas le matériel, abonnements des remontées mécanique, assurance ou les médailles des tests Swiss Snow League.
- ans les alpes vaudoise et Gstaad Mountain Ride, pour les enfants de moins de 9 ans, les forfaits des remontées mécaniques sont gratuits ! (Support magnétique d'une valeur de CHF 5.00 à acheter)
- Les leçons ont lieu par tous les temps, les conditions météorologiques ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report dès lors que l'activité est assurée par l'ESSS. Il n'y aura lieu à aucun remboursement, report ou indemnisation.
- Un minimum de 4 personnes est nécessaire pour l'ouverture d'un cours collectif.
- Le port du casque est fortement conseillé pour les enfants.

Remboursement / Annulation / Modification

- Pour les cours collectifs et privés, la réservation de cours peut être modifiée selon les disponibilités au moins 24h à l'avance.
- Les cours ne sont remboursés qu'en cas de fermeture totale des remontées mécaniques ainsi qu'en cas d'accident ou de maladie, sur présentation d'un certificat médical.
- Toute annulation de cours sera prise en considération et intégralement remboursée si elle est effectuée au minimum 24h à l'avance. Dans le cas contraire, l'intégralité du montant restera dû ou non-remboursé.
- Un cours ne sera pas remboursé ni échangé du fait de l'absence ou retard du client au départ de ce cours.